

2022/24



Périgny, le 12 décembre 2022

DECISION DU MAIRE DEC-2022_24

Objet : attribution du marché 2022-0025 bis relatif à la maintenance des portes automatiques des bâtiments communaux de Périgny

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,

Vu la Délibération du Conseil Municipal du 30 août 2022 portant délégation du Conseil Municipal à Madame le Maire notamment de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu le code de la commande publique ;

Considérant que le marché relatif à la maintenance des portes automatiques des bâtiments communaux de Périgny est arrivé à son terme le 30/11/2022 ;

Considérant la mise en concurrence en date du 27/10/2022 avec une date limite de remise des offres le 10/11/2022 ;

Considérant qu'une seule entreprise a répondu ;

Considérant l'analyse effectuée ;

Au vu des motifs susmentionnés, le Maire :

DECIDE :

Article 1 : d'attribuer le marché 2022-0025 bis à :

PORTALP POITOU-CHARENTES
ZA DES GRANDS CHAMPS
7 ALLEE DES METIERS
79 260 - LA CRECHE

Pour un montant annuel de 5 717.60€ HT

Article 2 : Le marché susvisé est attribué pour une durée de 1 an reconductible 2 fois.

Article 3 : de communiquer cette décision lors du prochain conseil municipal, conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des collectivités Territoriales.

AR Prefecture

017-211702741-20221212-DEC_2022_24-AR
Reçu le 15/12/2022

VILLE DE PÉRIGNY

Décision du Maire

2022/24



Madame le Maire,
Marie LIGONNIER



Madame le Maire certifie, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Madame le Maire soussignée certifie que cet acte a été publié sur le site internet de la Mairie le :

15 DEC. 2022